



REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

DEPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHONE

Envoyé en préfecture le 08/06/2023

Reçu en préfecture le 08/06/2023

Publié le

ID : 013-211300538-20230531-DEL202327-BF



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 31 mai 2023

Nombre de conseillers

En exercice : 27

Présents : 19

Votants : 26

A 18 h 30, le Conseil Municipal de la commune de Mallemort, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Hélène GENTE, Maire.

Date de la convocation

22 mai 2023

Présents : Mesdames et Messieurs les membres du Conseil Municipal à l'exception de :

Absents donnant pouvoir :

M. Vincent DAVAL a donné procuration à M. Christian BRONDOLIN
Mme Hélène JANE a donné procuration à Mme Zoulikha LAMALAM
Mme Mauricette AGIER a donné procuration à Mme Ghislaine GUY
Mme Roxane TIBALDI a donné procuration à M. Julien BONINO
M. Dimitri FARRO a donné procuration à Mme Paula EIDENWEIL
M. Victor RAVAZZA a donné procuration à Mme Armelle ANDREIS
Mme Marie DUCHER a donné procuration à M. Emmanuel SAMBAIN

Absent excusé sans procuration : Laurent LACROIX

Secrétaire de séance : Ghislaine GUY

Objet de la délibération : Décision modificative n°1 – Budget principal de la commune.

2023_27_SG

Vu le décret 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
Vu la nomenclature budgétaire et comptable M14 ;
Vu l'article L. 1612-11 du code général des collectivités territoriales ;
Vu la délibération n° 2023-24-SG du 05 avril 2023 portant sur l'adoption du Budget primitif 2023 de la commune ;
Vu l'arrêté n°2023-04-SG en date du 22 mai 2023 portant délégation de signature à Monsieur Christian BRONDOLIN, Premier Adjoint au Maire, durant l'absence de Madame le Maire du 01 au 30 juin 2023 ;
Vu l'avis de la Commission des Finances du 17 mai 2023 ;

Considérant qu'une taxe additionnelle à la taxe de séjour en faveur de la Région et du Département doit faire l'objet d'une inscription budgétaire ;

Considérant qu'il convient d'intégrer les études réalisées aux immobilisations en cours ;

Considérant qu'il convient d'ajuster les inscriptions liées aux résultats 2022, en concordance avec les délibérations ad hoc adoptées lors du conseil municipal du 5 avril 2023 ;
Considérant qu'il convient d'effectuer des ajustements budgétaires tels que :

INVESTISSEMENT			
Dépenses réelles		Dépenses réelles	
Chap. 10	Dotations, fonds divers et réserves	Chap. 024	Produit de cession d'immobilisation 4 000,00 €
Chap.020	Dépenses imprévues d'investissement	Chap. 10	Dotations, fonds divers et réserves -4 001,50 €
Chap. 20	Immobilisations incorporelles		*1068 0,49 €
Chap. 21	Immobilisations corporelles		*10226 -4 001,99 €
Chap.23	Immobilisations en cours	Chap. 13	Subventions d'investissement reçues
		Chap. 001	Sol de d'exécution 1,50
Dépenses d'ordre		Recettes d'ordre	
Chap. 041	Opérations patrimoniales 83 396,06 €	Chap.041	Opérations patrimoniales 83 396,06 €
Chap 040	Opérations d'ordre de transfert entre section	Chap 040	Opérations d'ordre de transfert entre section
TOTAL	83 396,06 €	TOTAL	83 396,06 €

FONCTIONNEMENT			
Dépenses réelles		Dépenses réelles	
Chap. 011	Charges à caractère général	Chap. 70	Produits des services et du domaine
Chap. 012	Frais de personnel	Chap. 73	Impôts et taxes 110 000,00 €
Chap. 014	Atténuations de produits 110 000,00 €	Chap. 74	Dotation & participation
Chap. 65	Autres charges de gestion courante	Chap. 77	Produits exceptionnels -1,00 €
Chap.67	Charges exceptionnelles	002	Résultat reporté 1,00 €
Dépenses d'ordre		Recettes d'ordre	
Chap 042	Opérations d'ordre de transfert entre section	Chap 042	Opérations d'ordre de transfert entre section
TOTAL	110 000,00 €	TOTAL	110 000,00 €

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à la Majorité de ses membres,

Approuve la Décision Modificative n°1 du Budget principal 2023 telle que présentée ci-dessus, jointe en annexe et qui s'équilibre ainsi :

Section de Fonctionnement	Dépenses	Recettes
	110 000 €	110 000 €

Section d'Investissement	Dépenses	Recettes
	83 396.06 €	83 396.06 €

Autorise Madame le Maire, ou son représentant, à effectuer toutes les démarches utiles et nécessaires à l'application de la présente délibération

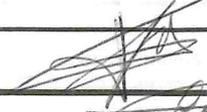
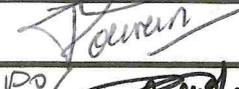
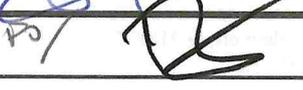
Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Vote pour : 22
 Vote contre : 0
 Abstention : 4



Par délégation, le 1^{er} adjoint
Christian BRONDOLIN

IV - ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

PIGNET PHILIPPE	
PLATON THIERRY	
POURCIN NADINE	
RAVAZZA VICTOR	120 
SAMBAIN EMMANUEL	
TIBALDI ROXANE	120 

Certifié exécutoire par Le MAIRE (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Mallemort, le

01 JUN 2023

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Par délégation
de ses Adjointes
Christine Brandelin




IV - ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 0 *27*
 Nombre de membres présents : 0 *19*
 Nombre de suffrages exprimés : 0 *26*
 VOTES :
 Pour : 0 *22*
 Contre : 0
 Abstentions : 0 *4*

Date de convocation : 22/05/2023

Présenté par Le MAIRE (1),
 A Mallemort, le 31/05/2023
 Le MAIRE,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire
 A Mallemort, le 31/05/2023
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),



AGIER MAURICETTE	<i>PO/ [Signature]</i>
ANDREIS ARMELLE	<i>[Signature]</i>
ARTERO VIRGINIE	<i>[Signature]</i>
AZARD EMMANUELLE	<i>[Signature]</i>
BERAUDIER GERARD	<i>Gerard Beraudier</i>
BONINO JULIEN	<i>[Signature]</i>
BRONDOLIN CHRISTIAN	<i>[Signature]</i>
BRUCHET ERIC	<i>[Signature]</i>
CASTAGNE SYLVAIN	<i>[Signature]</i>
CHEROUTE FRANCOISE	<i>[Signature]</i>
COLENO STEPHANIE	<i>[Signature]</i>
DAVAL VINCENT	<i>PO/ [Signature]</i>
UCHER MARIE	<i>PO/ [Signature]</i>
EIDENWEIL PAULA	<i>[Signature]</i>
FARRO DIMITRI	<i>PO/ [Signature]</i>
GENTE HELENE	<i>[Signature]</i>
GUY GHISLAINE	<i>[Signature]</i>
JANE HELENE	<i>PO/ [Signature]</i>
LACROIX LAURENT	<i>Absent</i>
LAMALAM ZOULIKHA	<i>[Signature]</i>
LAQUAY BRUNO	<i>[Signature]</i>